

Aperçu

Les contrôles de compétences des CI (CC-CI) remplacent les unités de formation (UF). Cette modification s'applique à tous les apprentis qui commencent leur formation professionnelle initiale en entreprise ou qui entament leur stage de longue durée dans le cadre de la formation initiale en école en août 2018. Les CC-CI englobent des compétences professionnelles, ainsi qu'une sélection de compétences méthodologiques, sociales et personnelles. Les CC-CI sont évalués dans le cadre du cours interentreprises et se réfèrent aux instruments introduits en lien avec l'objectif évaluateur des CI « Communication et collaboration dans l'entreprise ». Dans le cadre des CC-CI, les personnes en formation traitent des unités d'apprentissage, des mandats pratiques et des présentations d'œuvre sur l'environnement d'apprentissage virtuel Konvink pendant des phases d'apprentissage autonome encadrées entre les jours de CI.



Les apprentis de la formation professionnelle initiale en entreprise (FIEEn) réalisent deux CC-CI au cours de la formation. Les notes sont prises en compte avec les six notes des situations de travail et d'apprentissage (STA) dans le calcul de la note d'expérience de la partie entreprise.



Les apprentis de la formation professionnelle initiale en école (FIEc) réalisent un CC-CI au cours du stage de longue durée. La note du CC-CI est prise en compte avec les deux notes des STA et la note de la PPI dans le calcul de la note d'expérience de la partie entreprise.

Les pages ci-après présentent le fonctionnement du CC-CI. Ce chapitre est traité lors du premier cours interentreprises.

De plus amples informations et instructions sont disponibles sur Konvink, l'environnement d'apprentissage virtuel. Les personnes en formation et leurs formateurs reçoivent leurs données d'accès en temps voulu par courriel.



Introduction

Konvink propose plusieurs possibilités d'apprentissage aux personnes en formation : elles peuvent documenter leurs mises en œuvre (mandats pratiques et présentations d'œuvre) à l'aide de divers médias, les mettre à la disposition de leurs collègues, en discuter avec ces derniers et préparer ainsi la réflexion dans le CI. Konvink soutient la mise en œuvre de l'objectif évaluateur des CI « Communication et collaboration dans l'entreprise » et le développement de diverses compétences interdisciplinaires. Il s'agit en l'occurrence de compétences opérationnelles centrales qui sont également essentielles à la réussite de la formation en entreprise.



Pendant leur formation, les apprentis de la FIE n réalisent deux CC-CI. Les notes des deux CC-CI sont pondérées de manière identique et sont prises en compte avec les six notes des situations de travail et d'apprentissage (STA) dans le calcul de la note d'expérience de la partie entreprise.

Domaine partiel	1 ^{re} année d'apprentissage		2 ^e année d'apprentissage		3 ^e année d'apprentissage		Moyenne de huit notes de pondération identique	Note d'expérience		
6 situations de travail et d'apprentissage	STA	STA	STA	STA	STA	STA			50%	
2 contrôles de compétences de CI	CC-CI 1		CC-CI 2							
8 jours de CI*	CI 1	CI 2		CI 3	CI 4					
Dossier de formation et des prestations (DFP)										
Pratique professionnelle écrit						90 min	25 %	Examens finaux		
Pratique professionnelle oral						30 min	25 %			

* auxquels s'ajoutent les phases d'apprentissage autonome encadrées (approche du blended learning) d'un volume de 2 jours de CI

Les apprentis de la FIEc réalisent un CC-CI pendant le stage de longue durée. La note du CC-CI est prise en compte avec les deux notes des situations de travail et d'apprentissage (STA) réalisées pendant le stage de longue durée et la note de la partie pratique intégrée (PPI) dans le calcul de la note d'expérience de la partie entreprise.



Domaine partiel	Stage de longue durée		Moyenne de quatre notes de pondération identique 50 %	Note d'expérience
2 situations de travail et d'apprentissage	STA	STA		
1 contrôle de compétences des CI (+ 1 note PPI)	CC-CI			
6 jours CI*	CI 1-6			

Dossier de formation et des prestations (DFP)

Pratique professionnelle	Durée	Pondération	Examens finaux
écrite	90 min	25 %	Examens finaux
orale	30 min	25 %	

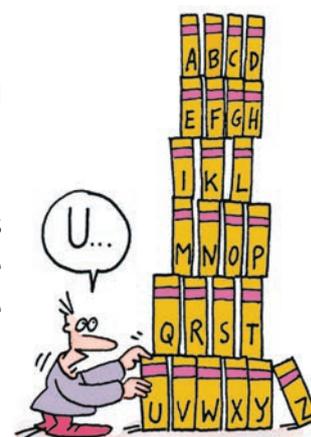
* auxquels s'ajoutent les phases d'apprentissage autonome encadrées (approche du blended learning) d'un volume de 2 jours de CI

Etendue et évaluation

La présentation du fonctionnement du CC-CI a lieu pendant le CI. Le CC-CI se compose d'une présentation d'œuvre, qui est documentée sur l'environnement d'apprentissage virtuel Konvink à l'aide de plusieurs médias dans le cadre du mandat pratique. La mise en œuvre est présentée pendant le CI et évaluée par le responsable du CI. Les responsables des CI évaluent les prestations des personnes en formation sur la base d'une grille prescrite par la CIFIC Suisse et les justifient. L'évaluation se base sur des critères d'évaluation et sur des points. Les critères applicables sont disponibles sur Konvink.

La note est calculée comme suit : (nombre de points atteints / nombre maximal de points) x 5 + 1.

Si la publication d'œuvre n'a pas lieu dans les délais impartis, la commission des cours de la CIFIC cantonale fixe un délai supplémentaire approprié. En cas de respect du délai supplémentaire, la personne en formation se voit retirer une note entière. En cas de non-respect du délai supplémentaire sans justification, la présentation d'œuvre est sanctionnée par la note 1.0.



Procédure, moments et délais

Les responsables des CI instruisent les apprentis sur la forme et le contenu du CC-CI et sur les délais cantonaux à respecter obligatoirement.

Les apprentis commencent à travailler sur le CC-CI à l'issue de la présentation pendant le CI 1. Les entreprises mettent à disposition des personnes en formation un créneau de 15 heures maximum dans l'entreprise par CC-CI. Si les personnes en formation ont besoin davantage de temps, elles doivent prendre sur leur temps libre.

Les responsables des CI permettent aux personnes en formation de s'échanger sur leurs présentations d'œuvre pendant les CI. Elles encouragent ainsi l'apprentissage autonome dans les CI.



La commission des cours de la CIFIC Suisse cantonale est responsable de la saisie des notes dans la BDEFA2. Les délais ci-après doivent être respectés :

- CC-CI 1: le 15 août au plus tard
- CC-CI 2: le 15 août au plus tard



Pour les apprentis de la formation initiale en école, le délai ci-après est applicable dans le cadre du stage de longue durée :

- CC-CI 2: au plus tard le 15 mai de l'année de l'examen de la partie entreprise.

Conservation

Les documents relatifs au CC-CI sont conservés sous forme papier ou électronique par la commission des cours de la CIFIC Suisse cantonale. Le délai de conservation est d'au moins un an après publication du résultat global à l'issue de la partie entreprise de la procédure de qualification ou après la fin de la procédure de recours valable.

Tâches des formateurs

Les entreprises encadrent les personnes en formation en fonction des besoins dans les différents travaux. Elles obtiennent un login différent pour Konvink qui leur permet d'avoir accès aux unités d'apprentissage et aux mandats pratiques (yc.aux présentations d'œuvre). Elles ont ainsi la possibilité de contrôler les contenus élaborés par leurs apprentis et de garantir la protection des données. Elles ont en outre la possibilité d'utiliser des éléments des unités d'apprentissage pour soutenir la formation en entreprise.

Après évaluation des prestations et saisie de la note du CC-CI, les formateurs peuvent voir la note finale dans la BDEFA2.

Déroulement et responsabilités

Etape	Responsabilité
Introduction du mandat pratique dans le cours interentreprises	Responsable des CI
↓	
Traitement du mandat pratique dans l'entreprise pendant 15 heures au maximum	Apprenti-e
↓	
Approbation par le formateur après vérification du contenu en termes de protection des données relatives à l'entreprise	Formateur
↓	
Publication de l'œuvre au sein de la classe du CI	Apprenti-e
↓	
Possibilité d'échange entre les apprentis pendant les CI concernant leurs présentations d'œuvre	Apprenti-e (responsable des CI)
↓	
Remaniement de la présentation d'œuvre	Apprenti-e
↓	
Publication définitive de la présentation d'œuvre pour le CC-CI selon les directives et délais de la commission des cours cantonale	Apprenti-e
↓	
Evaluation de la présentation d'œuvre pour le CC-CI	Responsable des CI
↓	
Archivage des documents	Commission des cours



Konvink

Avec Konvink, les apprentis disposent, en complément du dossier de formation et des prestations et des cours interentreprises, d'un environnement d'apprentissage moderne et attrayant. Ils peuvent travailler de manière individuelle, quand et où ils veulent, sur le développement de leurs compétences.

Ce que propose Konvink

<p>Unités d'apprentissage (apprentissage autonome)</p>	<p>Les apprentis traitent au total 4 unités d'apprentissage sur l'environnement virtuel. Une unité d'apprentissage comprend des contenus à lire (env. 15 p), des exercices, des applications et d'autres éléments didactiques. Les unités d'apprentissage ci-après sont à la disposition des apprentis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire preuve de professionnalisme - Savoir bien recevoir des ordres de travail et des retours - Communiquer avec respect - Bien gérer ses contacts avec les clients
<p>E-test</p>	<p>Pour chaque unité d'apprentissage, un e-test de 10 à 15 questions est disponible. Les apprentis indiquent les réponses à l'écran. Ils peuvent ainsi contrôler s'ils disposent des connaissances de base requises.</p>
<p>Mandats pratiques</p>	<p>Les apprentis traitent trois mandats pratiques. Les mandats pratiques sont des tâches où les contenus d'apprentissage sont reliés à la pratique en entreprise. Les apprentis documentent les résultats des mandats pratiques sur Konvink. Ils peuvent utiliser pour cela la « présentation d'œuvre ».</p> <p style="text-align: center;"></p> <p>FIEC : Les apprentis réalisent deux mandats pratiques pendant le stage de longue durée.</p>
<p>Présentations d'œuvre</p>	<p>Les apprentis documentent les résultats des mandats pratiques sur Konvink. Le résultat de cette documentation prend la forme d'une présentation d'œuvre avec des textes, des documents supplémentaires, des photos, des vidéos et d'autres éléments.</p> <p>Les formateurs ont accès à la présentation d'œuvre de leurs apprentis, qu'ils peuvent le cas échéant encadrer et approuver après en avoir contrôlé le contenu en termes de protection des données.</p> <p>Une présentation d'œuvre peut également être partagée avec des personnes qui n'ont pas accès à Konvink. De ce fait, les formateurs de la pratique qui ne disposent pas de login peuvent elles aussi avoir accès à la présentation d'œuvre de leurs apprentis.</p>

<p>Contrôle de compétence des CI (CC-CI)</p> 	<p>Pendant la formation de trois ans, trois mandats pratiques (présentations d'œuvre) sont réalisés. Deux de ces mandats sont évalués par les responsables des CI dans le cadre du CC-CI. Les instruments d'évaluation sont centralisés et prescrits par la CIFIC Suisse.</p> <p>FIEc : Pendant le stage de longue durée, les apprentis réalisent deux mandats pratiques et réalisent deux présentations d'œuvre à ce sujet. Un de ces mandats est évalué par les responsables des CI dans le cadre du CC-CI.</p>
<p>Grille de compétences</p> 	<p>La grille de compétences est complétée deux fois au cours de la formation de trois ans et comprend environ 25 questions sur la capacité des apprentis à appliquer ce qu'ils ont appris. Il est possible d'en déduire un profil forces/faiblesses. En parallèle ou à l'issue de l'autoévaluation, le formateur procède à une évaluation externe. L'autoévaluation de l'apprenti et l'évaluation externe par le formateur peuvent servir de base à un état des lieux ou à un entretien STA et remplacent le contrôle de la formation ainsi que la réflexion personnelle.</p> <p>FIEc : La grille de compétences est remplie en intégralité au moins une fois pendant le stage de longue durée.</p>
<p>Portfolio personnel</p> 	<p>Le portfolio personnel repose sur les deux présentations d'œuvre du CC-CI ainsi que sur la grille de compétences intégralement remplie. Ce portfolio sert aux apprentis de préparation individuelle à l'examen final oral.</p> <p>FIEc : Le portfolio personnel des apprentis pendant le stage de longue durée repose sur la présentation d'œuvre du CC-CI notée ainsi que sur la grille de compétences intégralement remplie.</p>

